

Epernon, le bourg médiéval

Bertrade de Montfort

Bertrade, née en 1072, est la fille de Simon 1^{er}, seigneur de Montfort et sœur d'Amauri III et de Simon II. Elle fut orpheline à 15 ans. Elle passa toute son enfance dans le château d'Epernon. Son frère Amauri songea à la marier l'année d'après au comte Foulques IV d'Anjou, 56 ans, surnommé le Réchin. Il avait un caractère bien détestable et était très laid. Il avait déjà répudié ses deux premières femmes.

Bertrade abandonna Epernon pour Angers. Elle mit au monde un fils, Foulques V, qui devint plus tard roi de Jérusalem.

4 ans après son mariage, elle dépêcha un moine normand auprès du roi Philippe 1^{er} pour l'informer que son mari risquait de l'enfermer dans un donjon comme ses deux premières épouses et demander son aide. Le 15 mai 1092, le roi rendit visite au Comte d'Anjou et enleva la jolie Bertrade. Ils se réfugièrent alors au château royal de St-Léger-en-Yvelines. Le Réchin, furieux, se jeta sur les terres de Simon II et fit le siège d'Epernon. Le roi, âgé de 50 ans, songea alors à répudier sa femme, la reine Berthe de Frise. Puis il demanda à Yves, Evêque de Chartres, de célébrer son mariage avec la jeune Bertrade mais celui-ci refusa.

Le Pape Urbain II lança une excommunication contre le roi.

Ce dernier pensa alors à se retirer dans un monastère et il fit venir son fils Louis – futur Louis VI le Gros – près de lui en vue d'une succession imminente, ce que Bertrade refusait, ayant l'espoir que le fils qu'elle avait eu du roi puisse aussi devenir roi à son tour. Elle souhaita empoisonner son beau-fils Louis VI le Gros, devenu roi.

Bertrade, voulant expier ses péchés, se retira au Monastère de Fontevault puis elle manifesta le désir de créer, elle aussi, un prieuré et demanda le concours de son frère Amauri III. La construction de ce prieuré à Haute-Bruyère, sur des terres qui lui appartenaient, débuta vers 1112. Un petit nombre de religieuses de Fontevault vinrent la retrouver. Bertrade y mourut probablement vers 1118. Ce couvent a été rasé en 1796.

A la même époque, elle demanda que son frère accepte que les religieuses de Haute-Bruyère puissent avoir le bénéfice des denrées et graines que l'on pesait dans le cellier de la place du change à Epernon. C'est ainsi qu'elles ont eu le droit de minage jusqu'à la Révolution.

